



EMERGENCES SUD
L'INGÉNIERIE EN ACTION CULTURELLE

Etude de mise en réseau des points lecture : diagnostic, analyse et préconisations

PHASE I : Diagnostic/État des lieux prospectif

Compte-rendu du Comité Technique Lecture Publique du 28 septembre 2011

Présents : Mme Rambaud (bénévole point lecture Caudrot), Mme Crisci (bénévole point lecture Saint Laurent du Bois), Mme Herrero (bénévole St Macaire), Mme Passicas (chargée de mission au Pays des Rives de Garonne), Mme Bruneteau (Malagar), M Ramillon (association Port Naval), M Lacroix (bénévole à la petite médiathèque de St Pierre d'Aurillac et Président de l'association In Vidéo Véritas), Mme Lacroix (bénévole à la petite médiathèque de St Pierre d'Aurillac), Mme Rover (directrice de l'IME : l'Estape), Mme Bertrant (bénévole point lecture de St Maixant), M Lagarde (bénévole point lecture de St Maixant), Mme Mezza-Megoud (bénévole à la petite médiathèque de St Pierre d'Aurillac), Mme Courregelongue (bénévole au Prieuré), Mme Duchamps (bénévole au Prieuré), Mme Blanco (bénévole point lecture Verdélais), Mme Tauzin (directrice du centre social CVLV), Mme Allué et Mme Fermis (bénévoles point lecture de St André du Bois) Mme Lucas (directrice adjointe Emergences Sud)

Excusées : BDP (Coralie Hannah), AVL (Sandrine Dulac),

Toutes les personnes invitées sont destinataires du présent compte rendu.

Mme Lucas rappelle le contexte général de cette réunion : la Communauté de communes a lancé une étude concernant l'organisation du réseau de la Lecture publique sur son territoire, étude qui doit aboutir à des propositions pour améliorer le niveau de service rendu aujourd'hui aux usagers et aux collectivités et partenaires. L'étude démarre et sera suivie par un comité de pilotage réunissant les élus de la commission culture élargie aux élus souhaitant participer.

Le Comité technique est un autre outil, nécessaire également pour bien prendre en compte l'ensemble des caractéristiques du territoire : il s'agit de réunir les responsables bibliothécaires, des partenaires associatifs et éducatifs pour travailler sur les évolutions souhaitées du réseau de la Lecture publique.

Mme Lucas précise qu'il n'existe pas de « modèle » de réseau, cela va du plus simple, avec des collaborations de base entre équipements (par exemple, pour des animations) au plus intégré, avec une mise en réseau par une informatisation, un catalogue commun, une carte unique pour les usagers, etc. Le travail consiste donc à créer le réseau de la Lecture publique des Côteaux Macariens (et non applicable ailleurs).

Un premier tour de table est effectué pour que chaque bénévole exprime les 2 principaux atouts et limites de sa bibliothèque :

✓ Atouts

- **Localisation** : certaines bibliothèque le site en atout principal car bien situé / cœur du bourg (Verdélais, Saint Macaire...)

- La **dynamique associative** autour de la bibliothèque qui génère des partenariats
- La **mobilisation récente ou nouvelle d'équipes bénévoles** relativement nombreux en lien avec un projet (Saint Maixant, Saint Pierre...)
- La **gestion informatique** (même si solution « maison ») qui facilite le travail (Saint Maixant)
- Le caractère **agréable** du local
- Une **mairie qui accompagne** le projet ou la bibliothèque (Saint Laurent)

✓ Limites

- **Exigüité** de certains locaux qui freine le développement d'actions qui pourraient amener du public (Saint Pierre, Caudrot, prochain local sur Saint André...)
- **Manque de lecteurs** - lectorat adulte est souvent cité comme difficile à mobiliser (Saint Maixant, Saint Macaire...)
- Locaux parfois **sombres et insalubres**
- Question de l'**accessibilité** à tous qui va devoir être posée
- Crainte de **l'essoufflement de la dynamique bénévole** ou bien constat d'un essoufflement déjà avéré (Saint Pierre, Saint Macaire...) ; difficulté de faire venir de nouveaux bénévoles sur une équipe constituée depuis longtemps (Caudrot)
- **Manque de repérage, de signalétique** dans la commune (Saint Macaire)
- Bénévoles qui **manquent de temps** pour ouvrir davantage, faire des animations... travail relativement « lourd » qui ne porte que sur quelques uns et quelques unes.

Des groupes de travail sont constitués avec restitution prévue de leurs travaux à l'ensemble des participants :

- Groupe 1 : composé des **responsables des bibliothèques**, sur les thématiques suivantes :

✓ Avantages de travailler en réseau pour les usagers

- Favoriser la création d'une **vraie communication** pour avoir une lisibilité de toutes les bibliothèques sur le territoire : repérage, actualités...
- diffusion de l'information sur **l'actualité de la vie culturelle, associative et sociale**
- Possibilité de **mettre en réseau les catalogues** : vision globale de l'offre documentaire du territoire
- Possibilité de créer une **carte unique de lecteur** : je suis inscrit au réseau et peux fréquenter ma bibliothèque de proximité mais également emprunter ailleurs si besoin
- **Enrichir l'offre culturelle** : plus d'offre, meilleure connaissance, y compris possibilité de faire circuler l'offre documentaire
- Possibilité de **spécialisation des bibliothèques** / thématique spécifique
- Favoriser le **dynamisme** au sein des bibliothèques : participation à des projets valorisants, venue de publics... (cf les comités de lecture avec la BDP et la dynamique créée)
- maintien du **contact local** tout en travaillant en réseau

- **partage d'expositions** itinérantes et d'animations, voire créations conjointes
- **accueil d'expositions extérieures, d'animations** avec mutualisation de moyens, de répertoire

✓ Intérêts et craintes pour les bibliothécaires du fait de travailler en réseau

Intérêts :

- Entraide entre bénévoles
- Pourquoi pas imaginer de la circulation des bénévoles ?
- Possibilité d'être aidé par un professionnel
- Possibilité de profiter de formations décentralisées de la BDP
- Moins craindre l'essoufflement du bénévolat (car dynamique plus importante)

Craintes :

- trop de travail pour les bénévoles (logistique, formation, réunions...)
- perte d'indépendance concernant le fond documentaire ?
- crainte de la création d'un gros équipement qui phagocyte les autres
- crainte d'un coût trop important pour le territoire

Concernant ces différents points, il est indiqué par Mme Lucas :

- La nécessité de réfléchir à l'enrichissement de la collection y compris en son et en images (et pas seulement / livres)
- Le partenariat professionnel / bénévoles est un atout. Cette collaboration repose sur des complémentarités.
- Sur les coûts : ils seront évalués et les élus auront à décider.
- Le degré de « dépendance » de chaque bibliothèque au sein d'un réseau découle d'une décision politique. Le réseau ne signifie pas automatiquement l'absolue dépendance à un équipement central ou à un budget centralisé. Des coopérations et collaborations constructives sont souvent plus intéressantes à rechercher.

• Groupe 2 : composé des **responsables associatifs et éducatifs**, sur le thème :

✓ Leurs attentes par rapport au réseau de Lecture Publique dans le cadre de sa requalification :

- Pouvoir avoir un interlocuteur « référent » pour l'ensemble des bibliothèques, ce qui faciliterait les prises de contacts et montage de projets
- Pouvoir s'appuyer sur une programmation des bibliothèques du territoire pour :
 - Fréquenter les lieux avec les publics concernés
 - Monter des partenariats en amont et faire de la co-réalisation, y compris en mobilisant les publics spécifiques sur la création de l'événement
 - Mobiliser l'expertise de certaines associations pour créer l'animation en commun
- Pouvoir travailler en amont sur la programmation avec le réseau de la Lecture publique

- S'appuyer sur des compétences spécifiques développées au sein du réseau :
 - Spécialisation de bibliothèques sur des thématiques ?
 - Compétences pointues et spécifiques (multimédia ?)
- Avoir des lieux moins petits et « intimistes » qui soient repérés sur le territoire et qui permettent l'accueil de groupes
- La question de l'accessibilité est essentielle évidemment
- Attentes en matière de partenariats qui est très vaste sur le contenu puisqu'elle concerne le champ littéraire mais également la médiation, la vidéo, le multimédia, le son, la musique, la collecte de mémoire, le patrimoine...
- Croisements à favoriser avec la ludothèque, le centre de ressources de Malagar...

Réflexion qui se poursuivra lors du prochain Comité technique en abordant les objectifs et fonctionnement possible du réseau de la Lecture publique. Une restitution rapide de l'état des lieux sera faite.

La prochaine réunion du Groupe Technique Lecture Publique aura lieu le 16 novembre à 17h00 à la Communauté de Communes.